



Le COURRIER municipal

Ville de Trois-Pistoles

Le 28 mars 2018

Numéro 2

Sommaire

Le duo Bilodeau-Séguin à Trois-Pistoles

Les olympiens Charlie Bilodeau et Julianne Séguin prendront part au spectacle de fin d'année du club les Étincelles, le dimanche 15 avril, à l'Aréna Bertrand-Lepage. Billets en vente dès maintenant.

Tous les détails en page 2 de votre Courrier municipal.

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

9 avril 2018
14 mai 2018
11 juin 2018
à 19 h 30

CONGÉ DE PÂQUES

Hôtel de ville fermé
30 mars et 2 avril

URGENCE VOIRIE

418 851-5403
24 heures sur 24

URGENCE 911

PRÉVENTION INCENDIE

418 851-2219

SITE WEB

www.ville-trois-pistoles.ca

FACEBOOK

www.facebook.com/VilledeTroisPistoles/

Par ses performances en diplomation et qualification de ses étudiants Le réseau scolaire d'ici se démarque à l'échelle de tout le Québec

Le plus récent palmarès établi par le ministère de l'Éducation du Québec en regard de la diplomation et la qualification des étudiants du secondaire par commission scolaire vient confirmer l'excellence de l'organisation scolaire dont Trois-Pistoles a la chance de bénéficier et dont bénéficient du fait même les territoires des Basques et du Témiscouata. Si Trois-Pistoles et les territoires des Basques et du Témiscouata ont exprimé dès les premiers âges des bâtisseurs (Trois-Pistoles inaugurerait sa première école publique dès 1829, il y a 189 ans) toute l'importance accordée à l'éducation, force est d'admettre que le terreau était fertile et que les acteurs d'aujourd'hui qui poursuivent la noble mission portent le flambeau avec une conviction jamais démentie et une vigueur toujours renouvelée.

En fait, ce n'est pas un mais bien deux palmarès qui attestent le niveau d'excellence de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs. Le premier est celui de l'Institut Fraser, lequel est basé sur les résultats des élèves aux examens ministériels de quatrième et cinquième secondaires. Ce classement est éloquent : la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs y occupe la première position au Bas-Saint-Laurent et la troisième position parmi les dix meilleures commissions scolaires de tout le Québec avec une note globale de 6,6 sur 10, « en hausse depuis quatre ans », de noter l'Institut. À ce chapitre, il faut ajouter la performance enregistrée par l'école secondaire de Trois-Pistoles qui se classe en dixième position aux épreuves uniques du Ministère et ce, sur plus de 400 écoles secondaires publiques au Qué-

bec.

Arrive en sus le rapport 2017 du ministère de l'Éducation du Québec concernant la diplomation et la qualification par commission scolaire au secondaire. Notons que pour établir ce classement, le Ministère effectue le suivi d'une cohorte d'élèves sur une durée de sept ans, une cohorte étant constituée d'un groupe d'élèves inscrits au secondaire la même année. Pour le présent classement, la cohorte suivie est celle de 2009-2010 et les résultats publiés sont tout autant éloquentes, les écoles secondaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs obtenant une note de 88,3 % de diplomation et de qualification de leurs élèves. À partir de cet impressionnant pourcentage, voyons où se situe notre réseau scolaire aux échelles régionale et provinciale :

À l'échelle régionale (Bas-Saint-Laurent) : ce pourcentage lui confère la plus haute marche du podium, suivie en deuxième position par la Commission scolaire de Kamouraska/Rivière-du-Loup qui obtient un pourcentage de 80 %;

À l'échelle de l'ensemble des commissions scolaires francophones du Québec : une impressionnante deuxième position, seulement devancée par la Commission scolaire des Découvreurs (région de la Capitale Nationale) qui affiche 89,7 %;

À l'échelle de toutes les commissions scolaires du Québec, toutes catégories confondues, francophones comme anglophones : une non moins impressionnante quatrième position, tout juste derrière la Commission scolaire des Découvreurs avec ses 89,7 %, la Commission scolaire English-Montréal qui se pointe à 88,6 % et la Commission scolaire Lester-B-Pearson (région de Montréal) à 88,5 %.

Une organisation qui vise l'excellence

L'organisation scolaire du territoire est entre bonnes mains. Née de la fusion des commissions scolaires des Basques et du Témiscouata le 1^{er} juillet 1998, la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs perpétue cette tradition d'excellence qui fait la fierté des deux régions. À la direction générale de la commission scolaire depuis 2010, monsieur Bernard D'Amours résume de belle façon la philosophie à la base même de son organisation scolaire : « Nous pouvons compter sur des équipes dévouées et compétentes partout sur le terrain qui ont à cœur la réussite de l'élève ».

Trois-Pistoles en retire par ailleurs une fierté bien légitime, le directeur général Bernard D'Amours étant citoyen d'ici. Fils de Jean-Louis D'Amours et de la regrettée Madeleine Bouchard, détenteur d'un baccalauréat ès Arts en histoire, d'un certificat en enseignement secondaire et d'un diplôme d'études supérieures en administration scolaire, son parcours professionnel est impressionnant, que ce soit à titre d'enseignant (il a notamment enseigné à l'université Prince-Edward-Island) ou en tant que directeur de plusieurs centres de formation. Son implication sociale est tout aussi immense : fondateur de l'Association des familles D'Amours ou président de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles n'en sont que quelques exemples.

La semence mise en terre aux premiers âges des bâtisseurs est donc soigneusement entretenue, si bien que le jardin ne cesse de s'enrichir, pour le plus grand bénéfice des générations actuelles et à venir avides d'acquisition de connaissances.

De la grande et belle visite à l'Aréna Bertrand-Lepage le dimanche 15 avril Les olympiens Charlie Bilodeau et Julianne Séguin se joindront aux Étincelles pour leur spectacle de fin d'année

Tout le monde le souhaitait sans trop se faire d'illusions. Mais voilà que ce sera réalité : les olympiens Charlie Bilodeau et Julianne Séguin sauteront sur la glace de l'Aréna Bertrand-Lepage de Trois-Pistoles le dimanche 15 avril. La nouvelle, confirmée par le Club de patinage artistique les Étincelles et par la Ville, en réjouira plus d'un tant cette visite était attendue avec une fébrilité bien compréhensible. Pour Charlie Bilodeau, il s'agira d'un retour aux sources pour le moins marquant après cette participation historique aux Jeux olympiques de Pyeong-Chang alors que sa partenaire Julianne Séguin découvrira les lieux où tout a commencé pour celui qui fait équipe avec elle. Des retrouvailles émouvantes, pleines de signification, dans un Trois-Pistoles fier et émerveillé des prouesses du duo Bilodeau-Séguin à la plus grande rencontre sportive au monde.

Le spectacle promet d'être inoubliable. Les membres du club de patinage artistique les Étincelles seront doublement motivés pour leur spectacle de fin d'année 2017-2018 avec la présence

du duo olympique Bilodeau-Séguin, sachant que Charlie Bilodeau a donné ses premiers coups de patin en tant que membre des Étincelles. Par sa seule présence à ce spectacle du dimanche 15 avril, Charlie Bilodeau saura en inciter plus d'un et plus d'une à voir grand et même très grand dans la poursuite de leur rêve.

C'est à 14 h, le dimanche 15 avril, que le spectacle prendra l'affiche. Quelque trente patineurs et patineuses du CPA les Étincelles s'exécuteront devant public en plus de représentants et représentantes de l'équipe de patinage synchronisé de St-Pascal et de Sarah Beaulieu du CPA de Rimouski. Et place au duo Bilodeau-Séguin. Les billets de cet événement sont en vente auprès des membres du Club de patinage artistique les Étincelles, chez Kadorama ainsi qu'à l'hôtel de ville. Le prix d'entrée est à 15 \$ pour les 13 ans et plus, à 10 \$ pour les 6 à 12 ans et c'est gratuit pour les 5 ans et moins. Le CPA les Étincelles profite de l'occasion pour remercier ses plus fidèles partenaires, soit la MRC des Basques, la Ville de Trois-Pistoles, April Super Flo, la SADC des Basques, le Ga-

rage Windsor ainsi que la Clinique de physiothérapie de Trois-Pistoles.

Un milieu qui est fier

Les exploits du duo Bilodeau-Séguin sur la scène olympique auront marqué l'imaginaire de la population locale et régionale. Les 13 et 14 février, tout Trois-Pistoles et tout le Bas-Saint-Laurent avaient les yeux rivés sur la Corée du Sud et nombreux auront été ceux et celles qui ont pris part au visionnement public des Jeux organisé à l'auditorium de l'école secondaire. « Merci à tous ceux et celles qui étaient présents ainsi qu'aux organisateurs, notamment Sara Amélie Bellavance et Mélanie Paquet, respectivement directrice du Service de la culture et des communications et directrice du Service des loisirs à la Ville de Trois-Pistoles », de souligner le maire Jean-Pierre Rioux qui ne manque pas de rappeler que « le Canada compte 35 millions d'habitants, le Québec huit millions et Trois-Pistoles... 3300, au nombre desquels Charlie Bilodeau qui, avec sa partenaire Julianne Séguin, figure parmi les neuf meilleurs patineurs en duo au monde ».

Implanté à Trois-Pistoles et dans les Basques depuis sept ans Le centre d'aide aux proches aidants garde le cap avec une détermination peu commune

L'organisme est unique au Bas-Saint-Laurent. Depuis 2011, le Centre d'aide aux proches aidants des Basques intervient aux quatre coins du territoire et multiplie les prouesses pour répondre au plus grand nombre possible de besoins malgré des ressources limitées. Le CAPAB fait preuve d'une détermination peu commune, à l'image de la clientèle qu'il dessert, privé de soutien tant des gouvernements que des instances régionales. Mais voilà : les besoins sont réels et s'il faut souvent faire de véritables miracles pour bien remplir sa mission, tentons par tous les moyens de les accomplir.

Coordonnateur du Centre d'aide aux proches aidants, Guillaume Côté-Philibert nous rappelle que la mission de son organisme revêt un caractère humain de premier plan : porter assistance à ceux et celles qui consacrent la majeure partie de leur vie et de leurs énergies à prendre soin d'un proche vivant avec des limitations physiques ou intellectuelles. Ces proches aidants étant parmi les plus méconnus et les

moins soutenus de la société, le Centre d'aide existe pour eux et pour elles, pour leur offrir du soutien, souvent un peu de répit, toujours une oreille attentive. Le Centre vient en aide à ceux et celles qui aident.

Les élus municipaux de la Ville de Trois-Pistoles reconnaissent toute la légitimité de l'organisme et toute la pertinence de son action. À ce propos, le maire Jean-Pierre Rioux fait état d'une situation récente qu'il a lui-même vécue et qui se veut un exemple parmi tant d'autres : se présentant aux funérailles d'un vieil ami, il discute avec la sœur de ce dernier et apprend qu'elle a consacré les 15 dernières années à prendre soin de son frère malade. La prénommée Béatrice avait 75 ans lorsqu'elle devenue proche aidante à temps plein. « Aujourd'hui, je veux rendre hommage à toutes ces Béatrice qui prennent soin de leurs proches dans le plus pur anonymat et leur dire qu'il existe au moins une ressource qui peut leur venir en aide, soit le CAPAB », de témoigner le maire de Trois-Pistoles.

Bon an mal an, le Centre d'aide aux proches aidants des Basques offre quelque 1 000 heures de service direct à ces Béatrice de partout sur le territoire, permettant à quelque 100 proches aidants de bénéficier d'un peu de répit, parfois de trois à 12 heures dans une journée. L'équipe n'est pas nombreuse, à peine quatre ressources, mais il y a des besoins criants à combler. Mentionnons que le Centre a ses bureaux au presbytère de Trois-Pistoles (418 851-4040) et ses services sont offerts gratuitement.

Afin de maintenir le cap, le Centre d'aide a besoin du soutien du milieu. En cours d'année, différentes activités de financement sont organisées, spectacles musicaux et autres. La troupe de théâtre Les Têtes-Arts est du nombre de ces supporteurs. Le vendredi 27 avril à 20 h et le dimanche 29 avril à 14 h, elle présentera la pièce *La justice, plus ça change plus c'est pareil* à l'école secondaire. Les profits seront remis au CAPAB. Procurez-vous vos billets au coût de 10 \$ au dépanneur Ultra ou chez Kadorama.

Permis de construction et de rénovation

Des informations dont vous devez tenir compte

L'arrivée du printemps est souvent synonyme de travaux à entreprendre, que ce soit sur un bâtiment ou sur votre terrain. Afin de vous assurer de la bonne conformité de vos travaux, le Service d'émission des permis de la Ville de Trois-Pistoles vous livre d'importantes informations dont vous devez tenir compte. Ainsi, pour toute question relative à la réglementation en urbanisme ou pour faire vos demandes pour l'obtention d'un permis de construction ou de rénovation, vous devez entrer en communication avec l'inspecteur des bâtiments, Roch Guevremont, à l'hôtel de ville et ce, sur rendez-vous en communiquant au 418 851-1995 poste 4251 ou au 418 851-2215. Le service est ouvert les lundis de 8 h 30 à 11 h 30, les mardis et mercredis de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30 ainsi que les vendredis de 8 h 30 à 11 h 30.

Travaux nécessitant un permis ou une autorisation

Parmi les travaux nécessitant l'obtention d'un permis ou d'un certificat

d'autorisation émis par la Ville, mentionnons : la construction, l'agrandissement et la modification d'un bâtiment principal ou accessoire; l'installation d'une piscine, d'une clôture, d'une haie, d'un muret, d'une enseigne; l'aménagement d'un stationnement, d'une allée d'accès ou d'un trottoir; l'abattage d'un arbre ou l'installation d'un drain de fondation. Ajoutons que les puits d'eau potable et les installations septiques dans les secteurs non desservis par les services d'aqueduc et d'égout sont également assujettis à l'émission d'un permis. Une exception : un permis n'est pas requis pour le remplacement d'un revêtement de toiture si les matériaux utilisés sont de même nature que ceux enlevés, mais il faut en informer l'inspecteur des bâtiments.

Il est important de noter qu'aucun permis ou certificat ne sera émis la journée même de la demande. À vous d'être vigilant!

Travaux à proximité d'un cours d'eau

Avant d'aménager un terrain à proximité

d'un cours d'eau, informez-vous auprès du Service d'émission des permis afin d'être bien au fait des conditions qui s'appliquent : selon la topographie du terrain, la rive à protéger peut atteindre 10 mètres (33 pieds) ou même 15 mètres (50 pieds).

Travaux à proximité du fleuve

Les limites de la rive du littoral côtier sont complexes, de là la nécessité de bien s'informer avant d'entreprendre tout type de travaux, plusieurs étant interdits alors que d'autres exigent des analyses très précises.

Gestion des haies de cèdre

À la suite de nombreuses plaintes concernant leur taille et leur étalement, les haies de cèdre font maintenant l'objet d'une attention particulière. La Ville vous demande votre collaboration pour la taille de vos haies: assurez-vous que votre haie soit suffisamment éloignée de la voie publique conformément aux normes du règlement de zonage. Pour informations, contactez l'inspecteur.

En vertu du règlement municipal 788

En présence d'un colporteur, sachez que VOUS AVEZ DES DROITS

L'arrivée du printemps est aussi synonyme du retour des... colporteurs. Sachez qu'en présence d'un colporteur qui vous sollicite à domicile pour vous soutirer un don ou pour vous proposer un achat ou un service, **vous avez des droits**. La Ville de Trois-Pistoles encadre en effet les activités de colportage sur son territoire en vertu de son Règlement 788 « relatif aux colporteurs, aux vendeurs itinérants et à d'autres activités se déroulant sur la place publique ». Nous vous rappelons quelques éléments de cette réglementation à laquelle vous êtes invités à avoir recours, d'autant plus si la personne qui se présente à votre porte ne vous inspire pas confiance et se montre insistante :

- Vous avez le droit de demander à cette personne de s'identifier et de vous montrer une pièce d'identité;
- Si le colporteur n'est pas résident de

Trois-Pistoles, il a l'obligation d'être détenteur d'un permis de colportage valide émis par la Ville de Trois-Pistoles et il est tenu de vous présenter ce permis;

- Sachez qu'il est interdit à un colporteur de frapper à votre porte avant 10 h en avant-midi et après 20 h en soirée;

- Sachez qu'il est interdit à un colporteur, même muni d'un permis à cet effet, de frapper à votre porte si vous avez affiché bien en vue la mention « Pas de colporteur » ou « Pas de sollicitation »;

- Sachez qu'il est interdit à tout détenteur d'un permis de colportage de faire de la sollicitation ou de la vente de façon agressive ou sous pression;

- Sachez qu'il est interdit à tout propriétaire d'un immeuble commercial de tolérer qu'un colporteur ou qu'un commerçant non résident exerce ses activités dans ses locaux sans être détenteur d'un permis émis par la Ville de Trois-Pistoles à cet effet;

- Par ailleurs, un permis n'est pas requis pour les personnes qui distribuent gratuitement des publications à caractère religieux ou moral et qui ne sollicitent pas de don.

Pour signaler un comportement fautif de la part d'un ou de plusieurs colporteurs ou si vous ne vous sentez pas en confiance en regard de certains agissements de colportage, on vous demande de communiquer sans hésiter à l'hôtel de ville de Trois-Pistoles au 418 851-1995 aux heures de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h. En dehors de ces heures, on vous demande de communiquer directement avec la Sûreté du Québec. Mentionnons qu'une copie du Règlement 788 est disponible sur le site de la Ville à l'adresse www.ville-trois-pistoles.ca sous l'onglet *Conseil municipal*, section *règlements*.

Des gagnants d'ici au Club de lecture Desjardins

Le Réseau BIBLIO Bas-Saint-Laurent a récemment fait connaître les noms de ses trente gagnants au concours d'écriture et de dessin *Invasion des extraterrestres* organisé dans le cadre du Club de lecture d'été Desjardins. Six des nôtres voient leur création être retenues parmi les

grands gagnants du concours, soit Mya Danjou, Louis Thibault, Léana Kelly, Emrik Sirois, Anthony Bérubé et Alyson April.

Les six lauréats recevront un livre en rapport avec la thématique du Club de lecture d'été 2018 et auront l'honneur de

voir leur extraterrestre et sa description dans les illustrations du matériel du Club de lecture. De chaleureuses félicitations sont adressées à chacune et chacun de nos six champions locaux.

Ça vous dirait de devenir Citoyen-Maillon, synonyme de « bon voisinage »?

Le mouvement est lancé et est appelé à prendre de l'ampleur rapidement. Mis sur pied en 2013, le mouvement Citoyen-Maillon fait son entrée chez-nous avec tambour et trompette. C'est quoi, être Citoyen-Maillon? Peut-être l'êtes-vous déjà, sans trop vous en rendre compte, vous qui aidez vos proches moins habitués à utiliser les diverses ressources du milieu; peut-être l'êtes-vous déjà, vous qui pratiquez le bon voisinage, la main tendue pour accompagner un voisin, un ami, vers une ressource dont il a le plus grand besoin, mais dont il ignore l'existence ou les méthodes de fonctionnement; peut-être êtes-vous déjà un maillon indispensable de cette chaîne humaine qui compose notre société locale. Si c'est le cas, vous êtes bien placé pour vous inscrire au nouveau mouvement et pour en retirer des bénéfices humains de grande et belle valeur basés sur l'entraide.

Parce que l'entraide est ce qui caractérise le plus fidèlement le mouvement Citoyen-Maillon. L'objectif du mouvement : contribuer à rendre les services et ressources du milieu faciles d'accès à toutes celles et tous ceux, jeunes ou moins jeunes, qui pourraient se sentir isolés, vulnérables, craintifs devant ce qui peut leur apparaître comme un dangereux labyrinthe. Somme toute, l'idée maîtresse du mouvement est d'une belle simplicité : il s'agit d'entraide citoyenne. Une entraide citoyenne, ou de bon voisinage, qui ne pourra que renforcer la chaîne humaine locale.

L'avantage premier à adhérer au mouvement Citoyen-Maillon et à son Comité tricoté-serré repose sur le regroupement et la formation. Dans les faits, le mouvement permet de vous identifier à une structure reconnue, plus visible. Du fait même, vous vous affichez comme étant une personne bien informée sur les ressources du milieu, ouverte à l'accompagnement et à l'en-

traide, bien au fait des composantes du répertoire des ressources du milieu et prête à guider vers la ressource appropriée.

À cette importante facette portant sur le regroupement et la reconnaissance s'ajoute celle du soutien et de la formation. Les Citoyens-Maillons ne sont pas laissés à eux-mêmes, mais gravitent dans un environnement comptant nombre de partenaires tant communautaires qu'institutionnels. Au chapitre de la formation, mentionnons que chaque Citoyen-Maillon acquiert une connaissance plus approfondie de l'ensemble des ressources du milieu et est initié à une utilisation pratique et efficace du répertoire des ressources en place.

Une telle mission d'entraide citoyenne pourrait vous plaire? N'hésitez pas à vous informer auprès de Chantal Drouin, agente de développement communautaire Maillon, au 418 851-4068 poste 224 ou par courriel à maillonbasques@gmail.com.

Une nouvelle réglementation relative à la cueillette des déchets, des matières recyclables et des matières organiques

La MRC des Basques, responsable de la gestion des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire, informe la population qu'une nouvelle réglementation entrera en vigueur le 1^{er} mai prochain concernant la cueillette des matières résiduelles (déchets), des matières recyclables (bac bleu) et des matières organiques (bac brun). Cette nouvelle réglementation s'applique tant pour les bâtiments résidentiels permanents que pour les habitations saisonnières, les industries, les commerces et les institutions. En substance, voyons ce qu'implique la nouvelle réglementation pour les habitations résidentielles permanentes :

- 1- les collectes se font selon l'horaire du calendrier de collectes entre 5 h et 17 h;
- 2- les contenants devront être placés en bordure du chemin au plus tôt à 17 h le

jour précédant la collecte et être enlevés au plus tard à 22 h le jour de la collecte;

3- le ou la propriétaire de l'habitation doit s'assurer de disposer des contenants suivants : un bac brun de 120 ou de 240 litres pour les matières organiques; un bac noir ou vert de 240 ou de 360 litres pour les matières résiduelles (déchets); des sacs transparents d'une capacité de 100 litres et/ou des boîtes pour les matières recyclables;

4- le service de collecte n'inclut jamais la collecte de pneus, de résidus domestiques dangereux, de matières interdites, de matières dangereuses, de résidus de construction, rénovation et/ou démolition, de résidus technologiques émanant de l'informatique ou des communications, ni la vidange de fosses septiques.

Ces directives relatives aux habitations résidentielles comme celles relatives à tout

autre bâtiment visent un seul et même but : favoriser la diminution du tonnage de matières résiduelles à acheminer au site d'enfouissement. Aussi, on vous rappelle que les matières non acceptées par les collectes de la MRC peuvent être acheminées à l'Écocentre des Basques situé au 2 route à Cœur dans la municipalité Notre-Dames-Neiges. Il est fortement recommandé de vérifier la liste des matières acceptées à l'Écocentre. Enfin, les contribuables qui désirent obtenir l'information complète sur ce règlement peuvent se rendre sur le site web de la MRC à www.mrcdesbasques.com sous l'onglet **LA MRC**, allez ensuite à *Les matières résiduelles* et choisissez la section *Documents et règlements*. Le présent règlement porte le numéro 244.

Fondation du Réseau de la santé et des services sociaux des Basques Campagne de cartes de membre et tournoi de golf

La Fondation du Réseau de la santé et des services sociaux des Basques lance sa campagne annuelle de cartes de membre et annonce la tenue de la 24^e édition de son tournoi de golf annuel. La Fondation vous rappelle que la carte de membre individuel est offerte à 10 \$ et celle de membre corporatif à 50 \$ pour les entreprises et organismes. Il est également possible de devenir membre à vie de la Fondation en échange d'une contribution fixée à 250 \$.

Une activité *Cabane à sucre* aura lieu le 14 avril prochain dès midi au Centre Colombien, en collaboration avec les

Chevaliers de Colomb. Dîner typique, tours de carriole et tire sur neige sont prévus. Pour information et achat des billets, contactez la Fondation au 418 851-3700, poste 107.

Par ailleurs, le comité de soutien initié par le personnel de l'entreprise PMT Roy assurances et services financiers met l'épaulé à la roue pour le succès de la loto voyage. Des billets sont en vente au prix de 20 \$ et pourraient vous valoir un crédit voyage d'une valeur de 2000 \$ ou un montant de 1 500 \$ en argent comptant. Les profits de ce tirage permettront de payer le service de câblodistribution pour

une année pour les résidents en centre d'hébergement. Les billets sont en vente au bureau de la Fondation ainsi que chez PMT Roy. Le tirage aura lieu lors du souper-bénéfice du tournoi de golf du 13 juin. Mentionnons que pour la seule année 2017, la Fondation a pu investir jusqu'à 57 000 \$ pour divers projets relatifs à l'amélioration de l'offre de services sur le territoire. Pour joindre la Fondation : Mariane Goulet, directrice, au 418 851-3700 poste 107 ou par courriel à l'adresse mariane.goulet.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.